



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

syndrome d'apnée obstructive du sommeil

Question écrite n° 131837

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les personnes souffrant d'apnées du sommeil. L'apnée du sommeil est un trouble caractérisé par une diminution ou un arrêt du flux respiratoire, très invalidant et pouvant dans certains cas entraîner la mort. Or il s'avère que cette maladie, qui toucherait environ 4 % de la population adulte, souffre d'un manque d'information et de prévention. De plus, l'apnée du sommeil souffrirait d'un manque de formation des différents corps médicaux et il serait souhaitable de renforcer l'information et la sensibilisation de cette maladie chez les médecins généralistes en formation. Aussi il souhaiterait avoir sa position sur cette maladie et les mesures qu'il compte prendre pour mieux renforcer l'information et la formation chez les médecins.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131837

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2871

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)